

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | |
|------------------------------|---|
| Informations sur le produit. | 118226 |
| Nom: | Mediclean Disinfectant Cleaner Concentrate Mint |
| Utilisation recommandée. | Disinfectant |
| Utilisations déconseillées. | Usage professionnel uniquement |
| Fournisseur. | Legend Brands ProRestore Products 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030 |
| Numéro d'appel d'urgence. | INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International) |

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).
Eye Irritation, category 2A

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Avertissement

Toxicité Aiguë Inconnue

10.9% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Information additionnelle

Aucune information.

3. Information sur les composants

| <u>Nom chimique</u> | <u>No. CAS</u> | <u>Poids %</u> | <u>HMIRA</u> |
|--|----------------|----------------|--------------|
| QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, DI-C8-10-ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES | 68424-95-3 | 1-5 | |
| Secondary alcohol ethoxylate Poly(ethylene oxide) | 68131-40-8 | 1-5 | |
| Ammonium chloride compound | 68424-85-1 | 1-5 | |
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | 1-5 | |
| Éthanol | 64-17-5 | 0.5-1.5 | |

4. Premiers secours

Description des premiers secours.**Conseils généraux.**

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. 4.200074 <undefined>

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.**Moyens d'extinction appropriés.**

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

No information available.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

8. Exposure Controls/Personal Protection

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

| <u>Nom chimique</u> | <u>ACGIH TLV-TWA</u> | <u>ACGIH-TLV STEL</u> | <u>OSHA PEL-TWA</u> | <u>OSHA PEL-CEILING</u> |
|---------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|
| Éthanol | N.E. | 1000 ppm | 1000 ppm | N.E. |

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique

Liquide

| | |
|--|-------------------------------------|
| Caractéristiques | claire |
| Couleur | Colorless |
| Odeur: | Mint-like |
| Seuil de l'odeur | Aucune information. |
| pH | 12.4 |
| Point de fusion/point de congélation., °C (°F) | Aucune information. |
| Point d'éclair., °C (°F) | Aucune information. |
| Point/intervalle d'ébullition., °C (°F) | 78 - 1,390 (172.4 - 2534) |
| Taux d'évaporation | Plus rapide que l'éther diéthylique |
| Propriétés explosives. | Aucune information. |
| Pression de vapeur. | Aucune information. |
| Densité de vapeur. | Aucune information. |
| Densité. (g/cm ³) | 1.010 |
| Hydrosolubilité. | Soluble in water |
| Coefficient de partage. | Aucune information. |
| Température d'auto-inflammabilité., °C | Aucune information. |
| Température de décomposition. | Aucune information. |
| Viscosité, cinématique. | Aucune information. |

Autres informations.

| | |
|---|---------------------|
| Teneur en composés organiques volatils (COV). | 1.2% w/w |
| Density, lb/gal | Aucune information. |

10. Stabilité et réactivité**Réactivité.**

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Aucun(e) connu(e).

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Aucun(e) connu(e).

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques.**

Toxicité aiguë.

Préparation

Aucune information.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

| | |
|-----------------|----------------|
| ATEmix (oral) | 11,483.5 mg/kg |
| ATEmix (dermal) | 11,712.6 mg/kg |

Informations sur les composants.

| No. CAS | Nom chimique | LD50 Oral | LD50 Dermal | LC50 Inhalation |
|------------|--|-----------|----------------------|-----------------|
| 68424-95-3 | QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, DI-C8-10-ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES | N.I. | 3861 mg/kg Rabbit | N.I. |

| | | | | |
|------------|--|-------------------|----------------------|------------------------|
| 68131-40-8 | Secondary alcohol ethoxylate Poly(ethylene oxide | 2100 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rat | N.I. |
| 68424-85-1 | Ammonium chloride compound | 344 mg/kg (Rat) | 340 mg/kg (Rabbit) | N.I. |
| 64-02-8 | Tetrasodium EDTA | 1658 mg/kg Rat | N.I. | N.I. |
| 64-17-5 | Éthanol | 8300 mg/kg Rat | N.I. | 124.7 mg/L Rat (Vapor) |

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

Aucune information.

Domage/irritation de l'œil.

Aucune information.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Aucune information.

Ingestion.

Aucune information.

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Aucune information.

Cancérogénicité.

Aucune information.

Toxicité pour la reproduction.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Aucune information.

Danger par aspiration.

Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Aucune information.

12. Informations écologiques

Toxicité.

7.93% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques |
|-----------------------------|---|---|---|
| Tetrasodium EDTA 64-02-8 | EC50 72 h Desmodesmus subspicatus 1.01 mg/L | LC50 96 h Lepomis macrochirus 41 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 59.8 mg/L | - |
| Éthanol 64-17-5 | - | LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 12.0 - 16.0 mL/L, LC50 96 h Pimephales promelas >100 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 13400 - 15100 mg/L | LC50 48 h Daphnia magna 9268 - 14221 mg/L, EC50 48 h Daphnia magna 2 mg/L |

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS

64-17-5

Nom chimique

Éthanol

log POW

-0.32

Mobilité dans le sol.

Aucune information.

Autres effets néfastes.

Aucune information.

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Aucune information.

DOT

Shipping Name: Pas réglementé.

IMDG

Nom UN: Pas réglementé.

IATA

Nom UN: Not recommended for air transport

15. Informations réglementaires

International Inventories:

| | |
|---------------|--------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL | - |
| DSL/NDSL | Est conforme |
| EINECS/ELINCS | - |
| ENCS | - |
| IECSC | Est conforme |
| KECI | - |
| PICCS | Est conforme |
| AICS | Est conforme |
| NZIoC | - |

TCSI

| | |
|---------------|---|
| TSCA | Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire. |
| DSL | b DSL b0 - Liste canadienne des substances domestiques. |
| DSL/NDSL | Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List |
| EINECS/ELINCS | Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées. |
| ENCS | Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles. |
| IECSC | Inventaire chinois des substances chimiques existantes. |
| KECL | Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées. |
| PICCS | Inventaire philippin des substances et produits chimiques. |
| AICS | Inventaire australien des substances chimiques. |
| NZIoC | Inventaire néo-zélandais des produits chimiques. |
| TCSI | Taiwan Chemical Substance Inventory |

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Aucune information.

INFORMATION DE L'AGENCE CANADIENNE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE (ARLA)

No. d'Enregistrement PCP: DIN # 02284502

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT D2B,E

16. Autres informations

Date de Révision: 4/6/2021 Remplace: New SDS

MOTIF DE LA RÉVISION: Aucune information.

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

| | | | | | | | |
|---------------|---|------------------------|---|-------------------------|---|---------------------------------|---|
| Santé: | 3 | Inflammabilité: | 1 | Danger Physique: | 0 | Protection individuelle: | X |
|---------------|---|------------------------|---|-------------------------|---|---------------------------------|---|

NFPA Ratings:

| | | | | | | | |
|---------------|---|------------------------|---|---------------------|---|------------------------------|------|
| Santé: | 3 | Inflammabilité: | 1 | Instabilité: | 0 | Physique et Chimique: | N.I. |
|---------------|---|------------------------|---|---------------------|---|------------------------------|------|

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

